



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pommes

Question écrite n° 26481

Texte de la question

M. Yves Fromion appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la situation économique difficile des producteurs de pommes de notre pays. L'appréciation de l'euro, la quasi-disparition du régime des restitutions européennes et la suppression des plans de campagne dans le budget de l'ONIFLHOR vont inévitablement défavoriser nos exportateurs par rapport aux producteurs américains alors que le début de la campagne s'annonce. Aussi, il lui demande s'il envisage de maintenir l'aide publique aux exportations afin de préserver les exploitants français et les nombreux emplois qu'ils génèrent.

Texte de la réponse

Les caractéristiques particulières des pommes françaises de la campagne en cours (petit calibre, faible coloration) et la présence plus massive de pommes en provenance de l'hémisphère sud ont suscité l'inquiétude dans la filière, que ce soit pour l'écoulement des produits français sur le marché intérieur ou à l'export qui constitue un débouché important. Dès que les premières difficultés sont apparues, des réunions de travail avec les professionnels du secteur ont été organisées. Une première aide de 250 000 euros a été débloquée pour aider les projets d'exportations et ce malgré les actuelles contraintes budgétaires. En amont de cette aide débloquée en urgence, le secteur de la pomme ainsi que celui du kiwi ont pu bénéficier d'une aide de la Communauté européenne et de l'Etat dans le cadre du programme de promotion « PROMEUROP » 2003-2006. L'aide globale pour ce projet présenté par l'interprofession, plus de 19,5 millions d'euros sur trois ans, est d'un montant encore jamais atteint. Par ailleurs, le programme de promotion « pomme » sur les pays tiers, Eurofel vient d'être renouvelé pour trois ans par la Commission, à hauteur de près de 3 millions d'euros dont 2,1 millions d'euros débloqués par les pouvoirs publics. Ce type de soutien à la promotion des produits est de nature à favoriser la consommation et à prévenir les difficultés du marché. Depuis, on constate une évolution satisfaisante. Il convient toutefois de rester vigilant sur l'évolution de cette campagne. Un travail approfondi de réflexion sur l'avenir de l'ensemble de la filière fruits et légumes a été réalisé dans le cadre d'un audit qui a donné lieu à l'élaboration d'un rapport d'étape auquel a participé l'ensemble des partenaires. Sur cette base, une nouvelle expertise est en cours portant plus particulièrement sur l'organisation économique et les outils d'intervention. Ces travaux devraient permettre de déterminer les priorités sur lesquelles la dynamique de ce secteur réclame que soient concentrés les efforts.

Données clés

Auteur : [M. Yves Fromion](#)

Circonscription : Cher (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26481

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2003, page 7748

Réponse publiée le : 22 juin 2004, page 4673